

par Anne Monjaret et Mélanie Roustan

+++++

INTRODUCTION

INSTITUTIONS PATRIMONIALES ET CHERCHEURS FACE AUX SOURCES, UN RENOUVEAU DU RAPPORT À LA MATÉRIALITÉ DES SAVOIRS

+++++

La démultiplication des objets institués en patrimoine, de leurs répliques numériques et des modalités de leur accès élargit la disponibilité des sources pour les chercheurs en sciences humaines et sociales, amateurs et professionnels. Ces nouvelles données ont pour conséquence de transformer les façons de penser et de faire de la recherche dans les bibliothèques patrimoniales, archives et musées. S'intéresser aujourd'hui aux manières de produire la connaissance, implique de considérer les espaces de travail des chercheurs, la temporalité de leurs actions, les objets qui en sont le support, dans un contexte de pléthore patrimoniale autant que d'effervescence numérique. En d'autres termes, il s'agit de prendre au sérieux les conditions de matérialisation et d'incorporation de leurs activités intellectuelles (lire, étudier, comparer, discuter, écrire).

Comment les chercheurs en sciences humaines et sociales organisent-ils leur travail en centre d'archives, en bibliothèque ou en musée ? Qu'a changé la numérisation des fonds et des collections, en termes méthodologiques et épistémologiques ? Quelle importance revêt alors – et pour qui ? – la dimension matérielle des patrimoines conservés ?

Cet ouvrage, qui entend proposer une réflexion sur les relations entre les chercheurs mobilisant des sources uniques ou rares dans l'élaboration de leurs savoirs et les institutions se chargeant de leur conservation et de leur diffusion, est organisé en trois temps. Une première partie décrit l'expérience des chercheurs en quête de documents à l'heure du numérique, et analyse la façon dont ils se trouvent (dés)orientés par les nouveaux outils à disposition. Une deuxième partie s'attache à comprendre les politiques institutionnelles de diffusion de répliques numériques des fonds et collections, et leurs conséquences sur la production du savoir et la construction des connaissances. Une troisième partie, enfin, interroge

les influences réciproques des catégories conceptuelles et des logiques de pensée, du monde de la conservation du patrimoine et de celui de la recherche académique.

Cette introduction invite à suivre quelques pistes de réflexion, relatives à l'organisation de l'accumulation toujours plus grande des choses et de leurs pendants numériques, au fragile processus d'élaboration des savoirs qui la sous-tendent et en découlent, et à l'éternel retour de la matière face au fantasme de sa disparition.

Avec la responsabilité de « collections massives » (Sarazin, chapitre V), certaines institutions de conservation du patrimoine se trouvent dans l'obligation de « gérer le trop-plein des fonds » (Monjaret, chapitre VI) – que ces derniers soient physiques ou numériques. Ces institutions reçoivent et produisent de nombreuses données immatérielles, dont il s'agit également d'administrer l'abondance. En effet, les technologies numériques tendent à démultiplier les copies et les informations corollaires aux collections, entraînant la création d'objets hybrides au statut incertain et à la matérialité changeante au gré des supports (visualisations sur écrans, projections, impressions papier ou 3D).

De même, il existe plusieurs façons de numériser, l'une officielle et l'autre plus officieuse. D'un côté, les chercheurs produisent eux-mêmes leurs répliques numériques des documents consultés (photographies personnelles), de l'autre, les institutions de conservation (bibliothèques, archives, musées) ont lancé de vastes programmes de numérisation de leurs collections, fonds et documentations, qui se traduisent par diverses formes de mises à disposition, sur place ou à distance. À ces images et données liées aux patrimoines publics, s'ajoutent celles circulant sur Internet, et notamment sur les sites marchands (ventes aux enchères, petites annonces). Les quantités produites de part et d'autre sont incomensurables. Institutions et chercheurs, chacun à leur niveau et à leur manière stockent, classent et utilisent les documents produits. Il revient alors « à l'internaute [...] de constituer son propre catalogue » (Amandry, chapitre XI) ou de gérer sa « bibliothèque numérique » (Papy, chapitre IV).

Les effets de ce « paysage technodocumentaire » (Papy, chapitre IV) sur la recherche sont ambivalents. La numérisation « fait “remonter à la surface” de l'océan documentaire des documents ignorés par des générations » (Sarazin, chapitre V). Mais « une précaution indispensable consistera à toujours présenter la trouvaille numérique comme la part émergée de l'iceberg... » (Brault, chapitre II).

Le caractère d'évidence des dispositifs technologiques offrant des documents en ligne et allant parfois jusqu'au « déni d'interface » (Chevallier, chapitre III) de la part des chercheurs ou des étudiants, participe d'un phénomène de naturalisation qui tend à rendre la structure invisible. Et pourtant, « l'existence de ces artefacts documentaires numériques est intimement liée à l'industrialisation des procédures de numérisation », dont il faut interroger les « soubassements technologiques » (Papy, chapitre IV), culturels, juridiques, éthiques et politiques. Leurs processus de production s'appuient sur du travail intellectuel et physique, engageant différents corps de métiers. En amont des numérisations massives, souvent associées à une informatisation des inventaires, il faut préparer les objets et documents. Il en est ainsi lors du « redéploiement » des Archives nationales sur trois sites en région parisienne où « des équipes s'affairent sans relâche » dans des « ateliers de reconditionnement » qui « s'apparentent à l'usine » (Monjaret, chapitre VI). Au musée du Louvre, quand il s'agit de réfléchir à la mutualisation d'un type de documentations numérisées, un conservateur convaincu qu'« un choix technique répond à des choix organisationnels et idéologiques » expérimente « l'éthique du *hacker* appliquée à l'institution » (Clais, chapitre VII).

Ces « outillages » quels qu'en soient les usagers – les publics –, procèdent d'une construction sociale et culturelle des catégories ancrée dans le temps long. Ils résultent de choix, de tris et de hiérarchisations du même ordre que ceux qui ont toujours eu cours dans les institutions de conservation, et qui œuvrent à une dynamique de redéfinition perpétuelle des frontières du patrimoine autant que des manières de penser la connaissance et d'organiser le savoir. Ainsi, en numismatique, est encore sensible « le poids des classements et catégories antérieures sur la recherche » contemporaine (Amandry, chapitre XI). L'activité de gestion des fonds implique un travail continu de renouvellement de leur interprétation, qui s'appuie sur la recherche et la fait évoluer en retour. Les bibliothèques patrimoniales, les centres d'archives, les musées ou encore les universités « ont commencé à donner à voir l'autre côté de la tapisserie » (Artières, chapitre I), en proposant en ligne des numérisations de leurs fonds et collections, enrichis d'une grande diversité de documents jusqu'ici délaissés tels que la « fiche de lecture » ou les « brouillons des publications » des savants – une approche qui renouvelle les façons de considérer les archives de la recherche et la recherche en archives. Entreprendre la numérisation d'un fonds engendre une renégociation de son périmètre et une réinterprétation de sa valeur scientifique ou patrimoniale, d'autant

que s'y trouvent mobilisées des équipes hybrides alliant professionnels de la conservation, de la recherche et des technologies. La constitution de bases de données et la création de sites web documentaires (portails, catalogues raisonnés, éditions critiques) offrent un nouveau mode de valorisation des collections et de restitution des projets de recherche, si bien que « l'historien n'est plus seulement celui qui consomme l'archive mais il participe de son exposition » (Artières, chapitre I). Dans ces procédures de mise à disposition et d'accompagnement des images et textes produits à partir des objets conservés, « l'archivage rejoint la diffusion, la conservation équivaut au partage » (Roustan, chapitre XIII). La frontière entre réserves, vitrines et espaces de consultation devient poreuse, sinon caduque.

Cet état de fait a des conséquences sur la formation des connaissances et la réflexion scientifique : « Le regroupement en ligne de collections géographiquement dispersées et souvent difficiles d'accès (pour des raisons de conservation) n'est pas seulement une commodité pour l'érudit qui n'aura pas à se déplacer, il a des effets de savoir inédits : il permet des comparaisons et des mises en relation, au-delà de la manière dont les collections physiques ont été historiquement constituées ou structurées. » (le Masne de Chermont, chapitre VIII). Dans un apparent paradoxe, l'extension de ces manières de faire à partir de documents numériques amène une partie des chercheurs à s'intéresser à la matérialité des objets conservés, pour mieux en comprendre la « carrière » patrimoniale et scientifique. Explorer « la matière de l'histoire » (Anheim, chapitre XII) permet de « reconsidérer le statut scientifique de la connaissance historique » en travaillant sur « des vestiges plutôt que des traces » pour que s'écrive « une histoire de la présence, même altérée, même ruinée, [...] de ce qui est vivant plutôt que de ce qui est mort » et que « se dessine progressivement une histoire matérielle de l'organisation et du remaniement des savoirs ». « La pratique des catalogues et inventaires anciens » peut alors devenir « un vaccin efficace contre les menaces de l'anachronisme » (Seckel, chapitre X) – menaces qui seraient liées à un effet d'aplanissement des sources au format numérique et au fantasme de l'adaptation parfaite des ressources à une question de recherche.

Plus prosaïquement, de nombreux étudiants et chercheurs sont amenés à étudier et plus encore à se confronter à l'objet original dans son contexte de conservation (la série, la liasse, la boîte, la réserve) pour découvrir le hors-champ de ce qui a été numérisé et dépasser les choix institutionnels afin de construire leurs questionnements. À la Cinémathèque française,

« l'opération qui consiste à numériser un film fait perdre au passage une quantité d'informations qui ne peuvent être lues que sur l'élément argentin » ; l'original apparaît comme un support de recherche incontournable, non parce que son « authenticité » sous-tendrait une vérité ontologique mais parce qu'il apporte d'autres informations qui nourrissent une administration de la preuve scientifique : « En littérature, il ne viendrait à l'idée d'aucun chercheur de partir de l'édition de poche d'un texte pour réaliser une édition critique » (Daire, chapitre IX). C'est ainsi que, entre « vague numérique » et « ressac du réel » (Roustan, chapitre XIII), l'étude conjointe des usages du patrimoine, par les institutions de conservation et par leurs publics de chercheurs, révèle des réflexes communs et des contradictions partagées. Autant d'éléments qui invitent à réfléchir, dans le travail patrimonial aussi bien que scientifique, aux positions respectives des sources matérielles et des ressources numériques.

